

# De la traque lexicographique du sens et de la triple investigation dictionnaire

Jean Pruvost & Camille Martinez  
Université de Cergy-Pontoise  
LDI-CNRS-UMR 7187



Synergies Tunisie n° 2 - 2010 pp. 139-151

**Résumé :** *Suivre l'histoire lexicographique du mot sens, de dictionnaires en dictionnaires, de siècle en siècle, telle est la première démarche ici tentée. On perçoit vite alors combien il est difficile de cerner précisément le sens d'un mot, le mot sens en l'occurrence, et combien la microstructure des différents articles qui lui sont consacrés évolue lentement. Cependant, force est de constater combien reste insatisfaisante et variable quelque microstructure que ce soit au terme de quelques siècles de réflexion. On n'échappe pas de fait à la part d'interprétation et au positionnement linguistique et idéologique du lexicographe, fut-il excellent linguiste. Aussi, est-il fait appel dans un deuxième temps à la triple investigation dictionnaire, une des méthodologies conçues au sein du LDI qui permet de pallier en partie l'insuffisance presque consubstantielle d'un article lexicographique. On fait ainsi tout d'abord appel à la comparaison d'article d'un dictionnaire à l'autre, puis on recherche la constellation sémantique formée par l'ensemble des articles nécessitant l'usage du mot analysé, enfin, dans un troisième temps, on recherche à travers tout le texte lexicographique la totalité des collocations, bénéficiant ainsi d'un portrait très complet des emplois. C'est alors que peut naître un nouvel article infiniment plus riche que celui consulté initialement.*

**Mots-clefs :** *lexicographie, triple investigation dictionnaire, sémantique, emplois, collocations*

**Abstract :** *Trace the lexicographical history of the word sens (meaning), from dictionary to dictionary, from century to century, such is the first step attempted here. We then quickly realise how difficult it is to precisely determine the meaning of a word, the word sens in this case, and how the microstructure of the various entries devoted to it evolves slowly. However, we are obliged to note how unsatisfactory and varying any microstructure remains even after a few centuries of reflection. In fact, one does not escape from the interpretation and the linguistic and ideological positioning of the lexicographer, even when they are excellent linguists. Also, in a second step, it is about appealing to the triple dictionary investigation, one of the methodologies conceived within the LDI that allows to partly compensate for the almost complete insufficiency of a lexicographical entry. First of all, we appeal to a comparison of entries from one dictionary to another, then we seek for the semantic constellation formed by the total of the entries requiring the use of the analysed word, finally, in a third step, we seek through the entire lexicographical text for the totality of collocations, thus benefiting from a very complete portrait of usages. It is at this point, that a new entry can be born, infinitely richer than that consulted initially.*

**Keywords :** *lexicography, triple dictionary investigation, semantics, usage, collocations*

Pour tenter de se montrer bon traqueur lexicographique, il a semblé que nous n'étions pas trop de deux : un enseignant-chercheur blanchi sous les dictionnaires, et un jeune docteur déjà rompu à la chasse sémantique au cœur des forêts de dictionnaires.

De fait, l'article consacré au «sens » dans un dictionnaire n'est sans doute pas le plus facile à traiter. Parfois même, y cherche-t-on le « bon sens », une formule qui à mieux y regarder traduit un certain optimisme, la langue française ne permettant pas en effet que l'on puisse dire de tel ou tel article qu'il est emprunt de « mauvais sens ». Pourtant, comme nous le constaterons, la logique a dû en partie faire défaut à quelques lexicographes au moment où ces derniers sont passés à la rédaction supposée structurée de tous les *sens* du mot « sens ».

Dans *le Vol d'Icare*, Raymond Queneau, maître ès *sens*, fait tenir à ses personnages le dialogue suivant : « - ...Quelle belle chose, le bon sens. Comme il est dit quelque part, c'est la chose du monde la mieux partagée. - Oui, c'est-à-dire qu'il y a de gros et de petits morceaux. » On ne saurait mieux dire de l'analyse des efforts lexicographiques propres à l'élaboration de l'article *sens* : elle fait indéniablement apparaître « de gros et de petits morceaux ».

## 1. L'article *sens* de dictionnaires en dictionnaires

### 1.1. Aux origines

Avant d'évoquer les toutes premières définitions des dictionnaires monolingues pour le mot « sens », celle de Richelet, de Furetière et de l'Académie française, un rappel s'impose quant à l'origine du mot qui vient bien du verbe latin *sentire*, sentir, avec son dérivé nominal *sensus*, sens. C'est vers 1080 qu'il fait ainsi son entrée dans la langue française. Tout serait dit, si on oubliait de signaler qu'il y a un autre « sens », celui issu d'un mot germanique *sumo*, désignant la direction, qui a donné en langue française le mot *sen* au début du XII<sup>e</sup> siècle, vite influencé par le mot *sens*, issu du verbe *sentire*. La forme « sens » a donc une double paternité.

En somme, on a commencé par flairer et ressentir pour ensuite prendre une direction. Rarement deux racines se sont aussi bien mariées pour faire perdre la tête au lexicographe, notamment celui des périodes pionnières.

Ainsi, c'est donc attesté d'abord dans *la Chanson de Roland* en 1080, issu du latin *sensus*, action de percevoir, de sentir, que le mot prend son envol avec dans son élan, la perception par les sens certes, mais aussi la manière de voir, de penser, de comprendre, et c'est dès l'ancien français que des confusions existent entre ce latinisme et le germanisme.

Georges Matoré distinguera par exemple six acceptions en usage en ancien français : la faculté de juger, la sagesse, le jugement pratique (bon sens), la finesse d'esprit et la ruse, la connaissance technique (proche de l'art) et la manière de voir. Sans oublier le « contenu intellectuel auquel renvoie un signe ».

On retiendra l'idée de raison, puis la faculté de percevoir, puis la relation entre un objet perceptible qui renvoie à une autre réalité que lui-même (un signe) et ce à quoi il fait référence. En ancien français, cet emploi est proche de la *senefiance*, et il est ambigu. Entre les deux *sens* en somme.

## 1.2. XVIe et XVIIe siècles

Qu'en est-il de Robert Estienne et de Nicot et donc respectivement du *Dictionnaire françoislatin* (1539) et du *Thresor de la langue françoise* (1606) ? Pour le premier, si le « sens & entendement » fait l'objet d'un article, qu'il soit « naturel » ou « rassis », on ne retiendra du côté du sens en tant que signification que la formule « en tous les deux sens, *utroque versus* » et le « sens moral d'une fable, *Epythium*. » Dans ce parcours obligé qui part de Robert Estienne pour aller jusqu'au T.L.F. (1971-1994), on passe généralement par Maurice De La Porte et ses *Epithètes* (1571), force est de constater que le sens n'a pas bénéficié d'article et donc d'épithètes choisies par l'auteur de cet ouvrage destiné aux poètes. Quant à Nicot, il n'a pas surenchéri sur Robert Estienne, ici repris tel quel.

C'est donc avec Richelet, en 1680, que nous sont offerts la première synthèse et le premier article solidement construit et richement nourri. Le « sens » y est présenté comme « une faculté de l'ame pour concevoir les choses sensibles à l'occasion de certains mouvemens excitez en nous » et le lexicographe d'ajouter en exemple informatif qu'« Il y a les sens extérieurs & les sens intérieurs », une manière de bien dissocier ce qui relève des cinq sens, et ce qui relève du « sens commun » qui fait l'objet d'un développement à part, en tant que « lumière » et « intelligence raisonnable avec laquelle naissent force gens ». Nous voilà rassurés... même si, ajoute-t-il, « Plusieurs en pensent bien avoir qui n'en ont point ».

Le « sens » est aussi « Jugement. Raison, Esprit » d'une part, « Intelligence, Pénétration » d'autre part, ce qui fait que l'on peut « manquer de sens » et être « un homme de petit sens ». On s'approche alors avec une certaine logique du « sens » en tant que « Situation, Biais, la manière d'être d'une chose. » Avec un exemple qui, bien qu'encore éloigné du sens en tant que signification, en prépare la route : « Cela n'est bien de ce sens-là, cela doit être d'un autre sens ». On ne manquera pas d'apprécier la citation tirée de Voiture, à double sens sans aucun doute : « Oui, en quelque sens qu'on la prenne C'est une fort belle Crétienne ».

Pour résumer la perception lexicographique du mot *sens* à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à la veille de la réflexion des encyclopédistes, c'est chez Furetière que l'on trouvera la meilleure synthèse du moment. Ainsi, on y perçoit la même orientation progressive que celle de Richelet, mais infiniment plus développée. On commence par une définition générale, correspondant aux cinq sens, et apparaît pour la première fois lexicographiquement le *sixième sens*... Pour l'heure, le sixième sens est attribué aux chiens. « Quelques-uns ont voulu attribuer aux chiens un sixième sens : en effet l'organe par lequel ils connoissent la piste du gibier, est tout différent des autres animaux. » Nous constaterons que ce sixième sens prendra si l'on peut dire bien des sens...

Le sens bénéficie d'une épithète, « commun », pour définir le « sens commun », puissance intérieure, par opposition à l'« extérieur ». Bien proche des cinq sens, est le sens « partie basse de l'homme ». Enfin, nettement cette fois-ci par rapport à Richelet, intervient le sens qui nous intéresse, celui qui correspond à « l'interprétation d'un discours, d'un passage, ce qu'on croit qu'ils veulent dire. » Et le sens d'un mot est indirectement présenté : « Un mot équivoque est un mot à double sens, à double entente ». La grammaire n'est pas oubliée, « On met un point à la fin d'une période pour marquer qu'elle contient un sens parfait », remarque assortie d'un commentaire

stylistique qui rappelle que le lexicographe du XVII<sup>e</sup> siècle est aussi écrivain : « C'est un vice à une Stance, lors qu'elle finit avant que le *sens* soit achevé. »

Enfin, voici rassemblés les « proverbes » comme on le disait, locutions et séquences figées dirons-nous aujourd'hui avec Salah Mejri : « SENS se dit proverbialement en ces phrases. Qui perd son bien, perd son *sens*, c'est-à-dire, son jugement. Grosse teste, peu de *sens*. Il a appliqué tous ses cinq *sens* de nature à faire réussir cette entreprise, pour dire, Il y a fait tout ce qu'il a pû, il n'y a rien épargné. On dit communément, qu'il n'y a rien dans l'esprit qui n'ait passé par les *sens*. On dit aussi quand on applaudit à quelque proposition qui nous plaist, Ce que vous dites est de bon *sens*. »

On remarquera que le sens d'un mot n'y a pas sa place...

Avec la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* publiée en 1694, l'essentiel est repris et donc normalisé, institution oblige, avec le *sens* qui « se prend aussi, pour la signification qu'a un discours un escrit », assorti de quelques exemples complémentaires : « C'est le sens de mes paroles. [...] Quel sens donnez vous à ce passage ? [...] Des paroles à double sens. [...] Ce mot a deux sens. Cette phrase souffre deux sens. Le sens propre. Le sens figuré. »

### 1.3. Le Siècle des Lumières

Vient le XVIII<sup>e</sup> siècle, et notamment la réflexion des encyclopédistes, et l'on pense nécessairement à Dumarsais. L'époque est à la précision et donc à la synonymie distinctive entre des mots installés dans le même réseau sémantique, en l'occurrence, « sens », « signification » et « acception ». Comment se présente l'article « sens » dans l'*Encyclopédie* ? On en reprendra ici l'essentiel, sans offrir l'article *in extenso*, article très long et difficile à résumer, tant le raisonnement est précis et fin. Qu'on en juge au début de l'article :

« Ce mot est souvent synonyme de *signification* & d'*acception* ; & quand on n'a qu'à indiquer d'une manière vague & indéfinie la représentation dont les mots sont chargés, on peut se servir indifféremment de l'un ou de l'autre de ces trois termes [sens, signification ; acception]. Mais il y a bien des circonstances où le choix n'est pas indifférent, parce qu'ils sont distingués l'un de l'autre par des idées accessoires qu'il ne faut pas confondre, si l'on veut donner au langage grammatical le mérite de la justesse, dont on ne sauroit faire assez de cas. Il est donc important d'examiner les différences de ces synonymes ; je commencerai par les deux mots *signification* & *acception*, & je passerai ensuite au détail des différents sens que le grammairien peut envisager dans les mots ou dans les phrases. »

L'auteur commence alors par présenter ce à quoi correspond la « signification » :

« Chaque mot a d'abord une signification primitive & fondamentale, qui lui vient de la décision constante de l'usage, & qui doit être le principal objet à déterminer dans un dictionnaire, ainsi que dans la traduction littérale d'une langue en une autre ». On perçoit bien ici combien la notion d'usage, chère à l'Académie française est proche de celle des philosophes, qui au reste, vouent, ce que l'on oublie parfois, une admiration certaine pour le dictionnaire de l'Académie, justement fondée sur la recherche prioritaire du genre, de l'espèce, et de l'idée accessoire.

La distinction est alors bien effectuée, avant l'heure, entre le signifié et le signifiant. Ainsi, « quelque fois le mot est pris avec abstraction de l'objet qu'il représente, pour n'être considéré que dans les éléments matériels dont il peut être composé, ou pour être rapporté à la classe de mots à laquelle il appartient : si l'on dit, par exemple, qu'un rudiment est un livre qui contient les éléments de la langue latine, choisis avec sagesse, disposés avec intelligence, énoncés avec clarté, c'est faire connaître la signification primitive & fondamentale du mot ; mais si l'on dit que *rudiment* est un mot de trois syllabes, ou un nom de genre masculin, c'est prendre le mot avec abstraction de toute signification déterminée, quoiqu'on ne puisse le considérer comme mot sans lui en supposer une. »

L'auteur se sert ensuite dudit mot pour présenter ce qu'il appelle « acception », ce qui de fait ne simplifie pas l'explication : « Ces deux diverses manières d'envisager la signification primitive d'un mot, en sont des acceptions différentes, parce que le mot est pris, *accipitur*, ou pour lui-même ou pour ce dont il en est le signe. » Et l'explication de se poursuivre « Si la signification primitive du mot y est directement & déterminément envisagée, le mot est pris dans une *acception formelle* ; telle est l'acception du mot rudiment dans le premier exemple : si la signification primitive du mot n'y est point envisagée déterminément, qu'elle n'y soit que supposée, que l'on en fasse abstraction, & que l'attention ne soit fixée immédiatement que sur le matériel du mot, il est pris alors dans une ACCEPTION matérielle ; telle est l'*acception* du mot *rudiment* dans le second exemple. »

Plus loin, après des explications ardues sur une subdivision de la signification primitive en signification objective et signification formelle, on dégage l'ensemble définissant la signification totale. Point n'est besoin de poursuivre, le débat est philosophique et pour tout dire difficile à interpréter de manière clarifiante pour le linguiste. Le sens s'y perd...

#### 1.4. Le Siècle de Littré et du positivisme

Au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, règne la lexicographie de l'accumulation, peu propice à la structuration explicite des articles. Le *Dictionnaire universel* de Bescherelle encore édité à la fin du siècle en porte toujours la trace, en donnant la définition suivante du sens sémantique : « Signification d'un mot, d'une phrase, d'un discours, d'un écrit », progression suivie d'une liste d'usage où l'on chercherait vainement une logique autre que celle du cumul : « Le sens de la loi. Le sens d'un passage. Les sens d'un mot. Le sens d'une phrase. Sens propre. Sens métaphorique. Sens figuré. Sens littéral. Sens mystique. Sens allégorique. Sens moral. Un sens forcé. Sens raisonnable. Sens double. Sens noble. Sens profond. Un beau sens. Sens non achevé, suspendu. » Sans oublier en fin d'article, pour les sens physiologiques, le « Sixième sens », qui échappe cette fois-ci au chien pour désigner les « Sensations de l'amour physique ».

Avec Littré, soucieux d'illustrer le positivisme, ce ne sont pas moins de vingt-deux sens qui sont énumérés pour le mot « sens ». Du 1<sup>er</sup> sens (« 1. Appareil qui met l'homme et les animaux en rapport avec les objets du dehors par les moyens des impressions... Les cinq sens. ») aux deux derniers (« 21. Direction. », « 22. À contre-sens »), on repèrera le 3<sup>e</sup> sens, dit « sens interne », suivi du 4<sup>e</sup> sens portant sur le « sixième sens qui se dit quelquefois pour conscience » (encore un autre sens...), le 8<sup>e</sup> désignant « la faculté de sentir, en général » et le 9<sup>e</sup>, « la faculté de comprendre les choses et d'en juger sainement ».

Il faut attendre en réalité le 15<sup>e</sup> sens pour bénéficier de l'« avis », de l'« opinion » et le 17<sup>e</sup> pour être au cœur de notre propos, la « signification, manière de comprendre. » En vérité, cette dix-septième partie de l'article n'est pas révolutionnaire : « Sens propre » « Sens figuré » y sont de nouveau présentés avec une citation de D'Alembert : « Les grammairiens distinguent ordinairement deux espèces de sens dans les mots : le sens propre qui est leur signification originale et primitive, et le sens figuré par lequel on détourne le premier sens, le sens propre, en l'appliquant à un objet auquel il ne convient pas naturellement. » Suit le « sens par extension ».

Le plan est en définitive simple, peut-être même simpliste, on part de la personne physique et de ses sens, pour aller vers la personne pensante, puis vers la pensée et enfin vers la signification. C'est une démarche de progressive décentration.

C'est à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on trouvera dans le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter (1900) une première structuration de l'article, parfaitement marquée, en l'occurrence en quatre parties bien distinctes : 1. « Faculté (chez l'homme, l'animal) de percevoir les diverses impressions que font sur lui les objets matériels » ; 2. « Faculté (chez l'homme) de discerner le vrai du faux » ; 3. « Manière de comprendre, de juger » ; 4. « Manière de diriger, et, p. ext. Direction ». C'est de fait dans la troisième partie qu'on retrouve « Le sens propre, ce qu'il signifie à proprement parler. Le sens figuré, ce qu'il signifie par métaphore ». À dire vrai, rien de révolutionnaire, mais au moins une première microstructure.

### 1.5. Le XX<sup>e</sup> siècle : du *T.L.F.*, des *Petit Robert* et *Larousse*

Au XX<sup>e</sup> siècle, on n'étonnera personne en signalant que la grande aventure lexicographique a pour nom le *Trésor de la langue française*, publié en 14 volumes, de 1971 à 1994. C'est dans le tome 15, paru en 1992 et donc à la fin du siècle, que l'article *sens*, rédigé par Chr. Buzon, Chantal Girardin et Charles Bernet, est mis à la disposition des lecteurs.

Quel en est le plan ? Deux grandes parties le structurent : I. Faculté, capacité ; II. Propriété d'un objet de pensée ou d'un signe.

Dans I., deux subdivisions sont établies : A) Dans le domaine physique, de la sensibilité, des sensations. (*Au singulier et au pluriel*, faculté d'éprouver des sensations... ; *Au pluriel*, Impulsion, besoin organique dont la satisfaction est source de plaisir pour l'individu.) ; B) Dans le domaine intellectuel, du jugement, de la compréhension, de la raison. (*Vieux ou littéraire*, Faculté de bien juger, de comprendre.. ; Construction avec un complément prépositionnel *de* ou un adjectif. Faculté de connaître, de comprendre, d'apprécier de façon intuitive et immédiate (un ordre de choses, des valeurs). Sens moral, sens pratique... ; Construction avec *à* ou *dans*, manière de juger, de comprendre (d'une personne), sentiment... ; Construction avec *dans* ou *en*, manière de voir, point de vue particulier.)

Dans II., deux subdivisions sont également ménagées.

Avec tout d'abord, A) consacré à la « [signification] », c'est-à-dire l'« Idée », la « signification représentée par un signe ou un ensemble de signes », et « en particulier », la « signification d'un élément signifiant d'une langue (ou d'un langage), définition suivie d'une liste d'emplois impressionnante : « Sens ambigu, clair, étroit, large, précis,

restreint, strict, vague; sens concret; sens courant, usuel; sens dérivé, original, primitif; sens fort, plein d'un mot; sens favorable, défavorable, péjoratif; sens usé, vieilli, vieux; sens figuré (v. ce mot A 2 b), métaphorique; sens propre (v. ce mot I A d y); altération, changement, évolution, extension de sens; filiation, classification des sens... »

Ensuite, B), intitulé « [Fondement, justification] », est consacré d'une part à l'« Idée », à la « suite d'idées », au « raisonnement auquel un objet de pensée se rapporte et se trouve ainsi justifié, fondé dans son existence. », d'autre part à la « Manière de comprendre une chose, signification qu'a une chose pour une personne et qui constitue sa justification. *Sens des choses de l'univers, trouver un sens à l'existence...* »

Aucun doute, on a ici affaire tout d'abord à une évolution nette du côté de la structure sémantique de l'article, ainsi on passe des facultés physiques puis intellectuelles (I.) aux propriétés d'un objet de pensée, d'un signe (II.) ; la dynamique choisie relève donc d'abord de la décentration, puis de la désincarnation. Ensuite, la distribution syntaxique est prise en compte et se mêle habilement à la microstructure de l'article. La microstructure devient éclairante.

De leur côté, les auteurs du *Petit Robert* et du *Petit Larousse* de la fin du siècle - il en sera de même au début du siècle suivant - choisissent deux orientations différentes, comme on le constatera dans la première des investigations dictionnaires. Les premiers pratiquent le dégroupement homonymique en fonction tout d'abord de l'étymologie, *sensus*, de *sentire*, puis de la racine germanique *sumo*, direction; les seconds, les lexicographes de Larousse, distinguent le nom masculin du nom masculin pluriel, le nom masculin bénéficiant de neuf sens, en partant de la « fonction » du système nerveux, pour aller jusqu'à la « direction » en passant par la « connaissance intuitive » et la « manière de comprendre, de juger ».

Un constat s'impose au terme de ce parcours qui reste sommaire : au-delà même du mot « sens », les différences d'organisation de la microstructure d'un article consacré à un mot, révèlent, d'un dictionnaire à l'autre sur plus de quatre siècles, combien on est encore loin d'une description lexicographique scientifique : la microstructure de l'article reste encore en grande partie affaire de point de vue. Et c'est peut-être bien ainsi, la quête du sens suppose que celui-ci échappe en partie aux linguistes, aussi bons soient-ils.

## 2. La triple investigation dictionnaire

Nous proposons de compléter la recherche de *sens* dans les dictionnaires par le biais d'une « triple investigation dictionnaire », méthode élaborée par J. Pruvost et qui permet de dépasser la contrainte physique qu'offre la consultation d'un article de dictionnaire en complétant, par étapes successives, la construction lexicographique du réseau sémantique du mot recherché.

Notre triple investigation sera menée dans le *Petit Robert* 2009 et dans le *Petit Larousse* 2009, parus sur support numérique, seul support permettant la recherche que nous proposons. Le premier temps de cette enquête consistera à consulter, purement et simplement, les articles *sens* proposés par les deux dictionnaires. Il s'agit de la première investigation dictionnaire, pratique courante consistant à lire et à analyser dans plusieurs dictionnaires l'article correspondant au mot dont on cherche à repérer les différents usages. Pour être pleinement efficace, cette lecture doit associer deux dictionnaires de taille comparable.

Dans un deuxième temps, correspondant à la deuxième investigation dictionnaire, il s'agira de rendre apparent, à l'aide d'une recherche en plein texte, le réseau d'articles tissé autour du mot *sens*. Au-delà des mots de la même famille apparaît de cette manière un réseau d'articles qui ont en commun l'usage de ce mot dans les développements définitoires ou dans l'exemplification. On se situe alors dans le cadre de l'interprétation implicite d'une notion requise pour en expliciter une autre, et l'on découvre ainsi un réseau second qui fait partie de la face non directement visible du mot recherché, cependant bien présente dans le corps du dictionnaire.

Enfin, la troisième investigation consiste à relever tout au long du dictionnaire les emplois du mot, chaque fois que le lexicographe - par essence normé - l'emploie, en relevant ce qui vient avant, ce qui vient après, en dégagant ainsi tous les environnements du mot, ses collocations, en continuant d'éclairer l'analyse sémantique du mot. Cette troisième investigation nous conduira à reconstituer les contextes d'apparition du mot *sens* dans les définitions lexicographiques, reconstitution qui sera intégrée à l'article du *Petit Robert* lui-même.

## 2.1. Première investigation dictionnaire

L'architecture des articles *sens* des deux dictionnaires étudiés diffère sensiblement. Ainsi, le *Petit Robert* 2009 propose deux articles *sens*, le premier regroupant les définitions de « sensation », de « jugement », de « signification », le second relatif à la notion de « direction ». Les lexicographes séparent ces deux articles sur la base d'une distinction étymologique, le premier *sens* provenant du latin *sensus* quand le second, à peine plus récent, tire son origine du germanique *sinno* signifiant « direction », « avec influence de 1 *sens* », précise-t-on dans la rubrique étymologique.

Dans le *Petit Larousse* 2009, les lexicographes consacrent un seul article au mot *sens*. Plusieurs définitions s'enchaînent, rendant compte successivement des sens de « sensation », de « connaissance », de « raison d'être », de « signification », de « direction », enfin de « côté d'un objet » (donnant ici pour exemple « Couper un objet dans le sens de la longueur »). Les deux dictionnaires diffèrent sur le traitement de ce dernier sens : le *Petit Robert* traite celui-ci conjointement au sens de « direction », mettant au même plan des collocations comme « dans le bon sens » et « dans le sens de la longueur », alors que le *Petit Larousse* les sépare.

En vue d'organiser les définitions au sein d'un article, les auteurs du *Petit Larousse* optent généralement pour un critère syntaxique, distinguant dans autant de sous-articles les différents emplois d'un mot (en séparant par exemple, pour un verbe comme *succéder*, son emploi transitif indirect de son emploi pronominal). Cela se traduit dans l'article *sens* par la mise à l'écart des *sens*, au pluriel.

## 2.2. Deuxième investigation dictionnaire

L'outil de recherche en plein texte permet de trouver toutes les occurrences du mot *sens* dans le texte du *Petit Larousse* 2009 comme dans celui du *Petit Robert* 2009. Ce mot apparaît dans des définitions, des exemples, des citations ou encore dans les rubriques étymologiques. Pour naviguer parmi les plus de 1 500 articles contenant le mot *sens*, nous avons choisi, premièrement d'écarter les articles dans lesquels *sens*



n'était pas employé dans une définition, deuxièmement de recouper les résultats tirés des deux dictionnaires. Il en ressort un vaste réseau de 180 entrées dont la définition (ou l'une des définitions), tant dans le *Petit Larousse* 2009 que dans le *Petit Robert* 2009, recourt au mot *sens*. Cet ensemble d'articles peut être lu comme le réseau sémantico-lexicographique du mot *sens*.

Ce réseau est lui-même organisé en différents secteurs. On distingue ainsi les sous-réseaux relatifs au sens linguistique, au sens « sensation », au sens « jugement », au sens « direction ». Pour prendre ce dernier secteur en exemple, on constate qu'il est constitué de zones encore plus petites, dont le découpage serait le suivant :

- *autoroute*, *banaliser* (une voie de circulation), *contresens*, (voie) *express* sont des termes en rapport avec la réglementation du sens de circulation des moyens de transport.
- *cliquet*, (organes) *contrarotatifs*, *encliquetage*, *inverseur*, *irréversible*, *laminoir*, (roue à) *rochet* sont des termes désignant des mécanismes dans lesquels le sens de mouvement ou de rotation a toute son importance, ou des machines comprenant de tels mécanismes.
- *dextrorsum*, *sénestrorsum* sont des termes scientifiques désignant des sens de rotation.
- *contre-poil*, *rebours*, *rebrousser* ont en commun l'idée de « sens contraire au sens du poil ».
- *ballotter*, *bascule*, *fluctuation*, *va-et-vient* expriment une action qui se déroule sur un axe donné, dans un sens puis dans le sens opposé.
- *s'agiter*, (dans tous les) *azimuts*, *sillonner* comportent le sème « en tous sens ».
- *contremarche*, *renverser*, *retour*, *retourner*, *tourner* contiennent l'idée d'un changement de sens.
- (en) *arrière*, *contraire*, *contre-courant*, *contrefil*, *inverse*, *irréversible*, *reflux*, *réversible* expriment l'idée d'un mouvement qui ne se déroule pas dans le sens attendu, normal.

Parmi la quarantaine de mots formant la partie du réseau sémantico-lexicographique de *sens* signifiant « direction », on observe une nette tendance à la désignation des phénomènes transgressant la direction indiquée ; en contrepartie, les mots désignant des actions qui suivent le sens attendu sont rares dans le corpus. Ce n'est probablement pas qu'ils sont en moindre nombre dans le lexique, mais bien plutôt que leur définition lexicographique nécessite un passage par cette idée d'opposition à un sens normal. En somme, le sème « sens opposé » est marqué, tandis que le sème « sens normal, habituel » est non marqué.

### 3.3. Troisième investigation dictionnaire

Toujours avec l'aide des versions informatisées des dictionnaires, l'investigation peut être menée à un troisième stade. Au-delà du réseau sémantico-lexicographique du mot *sens*, il s'agit à présent de mener une recherche contextuelle et collocationnelle, en observant la façon dont les lexicographes emploient eux-mêmes le mot *sens* dans les définitions qu'ils rédigent, et ce partout dans le dictionnaire.

Ainsi, en observant toujours les emplois de *sens* signifiant « direction », on note que les lexicographes recourent bien plus souvent à l'expression « sens de la longueur » (qui apparaît dans onze définitions : *extensible*, *fendre*, *prolonger*, etc.) qu'à « sens de la largeur » ou à « sens de la hauteur » (qui figurent respectivement dans deux articles, *large* et *trame*, et dans un seul article, *hausser*).

Mais le meilleur moyen d'exploiter ces données tirées de la troisième investigation est encore de compléter l'article *sens* du dictionnaire par tous les emplois de ce mot dont les lexicographes ont fait usage, et qui ne figurent pourtant pas dans l'article.

L'article 1 sens du *Petit Robert 2009* débute par une définition, deux exemples et quelques renvois : I.1. Faculté d'éprouver les impressions que font les objets matériels, correspondant à un organe récepteur spécifique. *Les cinq sens traditionnels*. → goût, odorat, ouïe, toucher, vue. *Les organes des sens* (→ sensoriel).

Les résultats de notre investigation permettent de compléter ce début d'article par des exemples et des renvois supplémentaires. En premier lieu, le fait que « chaque sens a une fonction », ainsi que nous l'indique la définition de *audition* (« Fonction du sens de l'ouïe »). En deuxième lieu, grâce aux définitions des articles *extrasensible*, *perceptible*, *imperceptible*, *sensible* et *suprasensible*, une information supplémentaire est apportée : « les sens permettent la perception, rendent accessible qqch ». Ensuite, il est possible de préciser quels sont les bénéficiaires des sens comme outils de perception : « l'homme, les animaux perçoivent par les sens ». Enfin, les articles *acuité* et  *finesse* renseignent sur le fait que les sens possèdent différents degrés de sensibilité. Le début d'article reproduit ci-dessus peut donc être complété par les exemples et les renvois suivants :

*Chaque sens a une fonction* → AUDITION. *Les sens permettent la perception, rendent accessible qqch* → SENSIBLE, EXTRASENSIBLE, SUPRASENSIBLE, PERCEPTIBLE, IMPERCEPTIBLE. *L'homme, les animaux perçoivent par les sens. Sensibilité des sens* → ACUITÉ, FINESSE.

La deuxième définition de *sens* dans le *Petit Robert 2009* est la suivante : « LES SENS. Chez l'être humain, Instinct sexuel, besoin de le satisfaire ». L'emploi au pluriel de *sens* est donc réservé, d'après la définition, à un instinct sexuel. Pourtant, nous avons trouvé ailleurs dans le dictionnaire des emplois de *sens* correspondant à cet emploi au pluriel, mais sans trace d'instinct sexuel :

*Agréable aux sens* → ADOUCIR, DÉLICIEUX, DOUX, FLATTER. *Désagréable aux sens* → DUR. *Qqch procure du plaisir aux sens* → DOUCEUR.

Ces emplois de *sens*, pour être pleinement compris du lecteur curieux, nécessiteraient une définition supplémentaire de *sens* pris au pluriel, sans aucune dénotation sexuelle.

C'est finalement les articles entiers 1 sens et 2 sens du *Petit Robert 2009* qui peuvent être complétés par des exemples et des renvois tirés du dictionnaire lui-même. Voici l'article qui pourrait y correspondre :

## 1 SENS<sup>1</sup>

### I. SENSATION

1. Faculté d'éprouver les impressions que font les objets matériels, correspondant à un organe récepteur spécifique. *Les cinq sens traditionnels*. → GOÛT, ODORAT, OÛIE, TOUCHER, VUE. *Les organes des sens* (→ SENSORIEL).

*Chaque sens a une fonction*<sup>2</sup> → audition. *Les sens permettent la perception, rendent accessible qqch* → SENSIBLE, EXTRASENSIBLE, SUPRASENSIBLE, PERCEPTIBLE, IMPERCEPTIBLE. *L'homme, les animaux perçoivent par les sens. Sensibilité des sens* → ACUITÉ, FINESSE.

2. LES SENS. Chez l'être humain, Instinct sexuel, besoin de le satisfaire. → CHAIR, LIBIDO, SENSUALITÉ. *Les plaisirs des sens*.

→ VOLUPTÉ. *Les instincts des sens* (parmi lesquels l'instinct sexuel) → CHARNEL. *Il émane qqch des sens* → SENSUEL. *Les sens sont flattés par qqch* → SENSUEL. [non sexuel] *Agréable aux sens* → DÉLICIEUX, DOUX, FLATTER. *Désagréable aux sens* → DUR. *Qqch procure du plaisir aux sens* → DOUCEUR.

3. LE SENS DE... : faculté de connaître d'une manière immédiate et intuitive (comme par une

sensation). → INSTINCT. *Avoir le sens du rythme, de l'orientation, des affaires. Le sens de l'humour, le sens du ridicule.*

*Sens de l'enseignement, sens pédagogique* → PÉDAGOGUE. *Sens civique* → CIVISME. *Sens des réalités* → RÉALISTE. *Affaiblissement du sens critique* → INTOXICATION.

*Manquer de sens pratique. Le sens moral* : la conscience morale.

→ PERCEPTION (du bien et du mal).

## II. JUGEMENT

1. Faculté de bien juger → DISCERNEMENT.

2. **BON SENS** : capacité de bien juger, sans passion, en présence de problèmes qui ne peuvent être résolus par un raisonnement scientifique. → RAISON, SAGESSE. *Un homme de bon sens* → SENSÉ. *Le simple bon sens.*

*Se conduire avec bon sens* → RAISONNABLE. *Conforme au bon sens* → LOGIQUE, RATIONNEL.

*Gros, robuste bon sens* : bon sens un peu rudimentaire. *En dépit du bon sens.*

*Dépourvu de bon sens ; manque de bon sens ; contraire au bon sens ; défi au bon sens* → FOLIE, NON-SENS, DÉRAISONNER, INSENSÉ.

3. **SENS COMMUN** : manière de juger, d'agir commune à tous les hommes (qui équivaut au bon sens) → fam. JUGÉOTE.

*Ça n'a pas le sens commun* : c'est déraisonnable

→ ABSURDE.

4. **Manière de juger (d'une personne)**. → AVIS, OPINION, SENTIMENT. **Manière de voir, point de vue particulier.**

## III. SIGNIFICATION

1. Idée ou ensemble d'idées intelligible que représente un signe ou un ensemble de signes. *Chercher le sens d'un mot, d'une expression, d'une phrase.*

*Sens d'un signe.*

*Avoir du sens, un sens* → SIGNIFIANCE.

*Être plein de sens* → SIGNIFIER, SÉMANTIQUE, SIGNIFIANT.

*Mot dénué de sens, vidé de son sens.*

*Ne pas avoir de sens, ne pas avoir tel sens* → ASÉMANTIQUE, ABUSIF.

*Faire sens* : avoir un sens, être intelligible. Concept évoqué par un mot, une expression, correspondant à une possibilité de désignation (objet, sentiment, relation, etc.). → ACCEPTION, SIGNIFICATION, SIGNIFIÉ, VALEUR, SÉMANTIQUE.

*Avoir pour sens* → SIGNIFIER. *Sens particulier ; précision, limitation du sens d'un mot* → DÉTERMINATIF.

*Sens d'un nom commun, d'un vers. Support du sens* → SIGNIFIANT.

*Sens propre, figuré.*

*Détournement du sens propre, véritable* → CATACHRÈSE.

**Sens étymologique, primitif.**

*Laisser voir le sens* → TRANSPARENT. *Le sens n'est pas donné, il est caché* → OPAQUE, SIBYLLIN. *Sens spirituel de l'Écriture* → ANAGOGIQUE, EXÉGÈSE.

*Au sens strict, large du terme.* → LATO SENSU, STRICTO SENSU.

*Sens intégral, sens fort.*

*Dans tous les sens du terme.*

*Avoir un seul sens, garder le même sens* → MONOSÉMIQUE, UNIVOQUE. *Avoir, présenter, posséder, (manifeste) plusieurs sens (possibles), un double sens* → POLYSÉMIQUE, PLURIVOQUE, AMBIGU, AMPHIBOLOGIE, POLYSÉMIE. *Englober le sens d'un mot* → HYPERONYME. *Avoir le même sens* → SYNONYME. *Sens contraire.*

*Sens nouveaux d'un mot*

→ NÉOLOGISME.

*Mot à double sens,*

différence de sens entre mots proches :

calembour, équivoque ;

entre mots (partiellement) identiques → HOMONYME, ÉQUIVOQUE. *Modifier, renforcer le sens d'un mot* → AFFIXE, INFIXE, AUGMENTATIF. *Étude du sens.*

2. Idée intelligible à laquelle un objet de pensée peut être rapporté et qui sert à expliquer, à justifier son existence. *Sens et non-sens.*

*Absence de sens, dépourvu de sens, vide de sens, n'avoir aucun sens* → CREUX, BILLEVESÉE, PHRASÉOLOGIE.

## 2. SENS

1. Direction ; position d'une droite dans un plan, d'un plan dans un volume. *Dans le sens de la largeur.*

*Développement dans le sens de la longueur* → EXTENSION, LONGITUDINAL. *Dimension dans le sens horizontal, vertical ; étendu dans un sens* → LONGUEUR, LONG, LARGE, HAUT. *Déplacement (d'air) dans le sens horizontal* → ADVECTION.

*Dans le bon, dans le mauvais sens* : droit, de travers. *Le sens d'un tissu* (droit fil, biais).

Le sens physiologique.

*Tailler dans le sens du bois*, en suivant les fibres. *Caresser un chat dans le sens du poil*. *Mot qui se lit dans les deux sens* → PALINDROME. *Cela va, part dans tous les sens* (fig. n'importe comment, en long et en large).

2. Ordre dans lequel un mobile parcourt une série de points ; mouvement orienté. *Chaque direction a deux sens opposés ; si l'un est pris pour sens positif, l'autre est de sens négatif.*

*Sens de circulation.*

*Voie à sens unique, à double sens. Panneau de sens interdit. Sens giratoire. Sens d'une rotation.*

*Sens normal, sens contraire d'un mouvement* → techn. BASCULE, CLIQUET, ROCHET, DÉVIRER.

*Un camion venait en sens inverse. Vous tournez la manivelle dans le mauvais sens.*

*Une machine fait tourner des organes de rotation, des cylindres en sens inverse* → techn.

CONTRAROTATIF, ENCLIQUETAGE, LAMINOIR.

3. Direction que prend une activité. *Ces mesures vont dans le bons sens. Il a agi dans (en) ce sens.* Succession ordonnée et irréversible des états (d'une chose en devenir). *Le sens de l'histoire. Aller dans le sens du progrès.*

L'article *sens* complété par des extraits du dictionnaire qui l'accueille dévoile ainsi à l'investigateur une profondeur et une richesse qui n'apparaissent pas lors de la simple consultation de cet article.

## 3. Conclusion

Au moment de conclure, il reste un dictionnaire à citer, celui concocté par Jacqueline Picoche, dont on sait les compétences respectives d'historienne de la langue et de guillaumienne, donnant toute légitimité au *Dictionnaire du français usuel*, paru en 2001 et fondé entre autres sur la recherche du signifié de puissance. Que lit-on sous la vedette *sens* ? « Ce mot sert à dire notre manière de nous diriger dans l'univers, de le connaître, et de le comprendre. »

On sent alors combien « l'univers de croyance » indissociable de la vérité est éminemment présent. Et les croyances sont ici très perceptibles à travers l'architecture même des articles, avec par exemple pour le *Petit Robert* et le *Petit Larousse*, le souci de répondre à une structure, fusse-t-elle en parfaite opposition. C'est en définitive par le biais de

la triple investigation que peut être mieux décrit le « sens », en partant de toutes les observations des lexicographes au-delà même de l'article consacré au mot.

Une autre piste est souvent négligée, celle ouverte par les humoristes et les poètes qui perçoivent à leur manière les liens inconscients établis entre les mots, dans leur logique et leur illogisme. À défaut d'imaginer une recension absolue et construite de toutes les significations du mot *sens* perçues par les humoristes, on se contentera d'une pirouette empruntée à Pierre Dac qui sait percevoir là où le sens blesse : « Les voies qui ne sont ni en sens unique, ni en sens interdit, ni à double sens n'ont aucun sens parce qu'elles vont dans tous les sens ». La sémantique se cache partout !

## Notes

<sup>1</sup> Nous ne reproduisons du dictionnaire qu'un squelette d'article, comprenant les définitions principales, les exemples et les renvois.

<sup>2</sup> Les exemples et les renvois obtenus par la troisième investigation lexicographique, et qui complètent l'article originel du dictionnaire, sont signalés par un décalage du paragraphe. Ils sont insérés à l'endroit de l'article où ils pourraient le plus naturellement prendre place.